

**AIDE-MÉMOIRE POUR L'ÉLABORATION D'UN TRAVAIL DE
SÉMINAIRE EN MACROÉCONOMIE (NIVEAU BACHELOR) OU
EN THÉORIE ET POLITIQUE MONÉTAIRES (MASTER)**

Généralités

Tout travail écrit doit être conforme aux dispositions du règlement de la Faculté des Sciences économiques et sociales sur l'organisation des études et des examens du 19 mai 2014, ainsi qu'au règlement sur l'octroi des Bachelor of Arts du 19 mai 2014 (et au règlement sur l'octroi des Master of Arts du 18 février 2009). Les informations spécifiques aux travaux de séminaire sont énoncées à l'article 4, respectivement aux articles 2 al. 3 et 6 al. 3 let. c.

Les étudiant-e-s intéressé-e-s à écrire un travail de séminaire en Macroéconomie (niveau Bachelor) ou en Théorie et politique monétaires (niveau Master) sont prié-e-s de fixer un rendez-vous pour la discussion du projet (sujet, plan de travail, bibliographie). En principe, l'étudiant-e est libre de proposer le sujet de sa recherche.

Un plan détaillé du travail de séminaire doit être proposé, discuté et accepté avant d'entamer la rédaction du séminaire. Le plan du séminaire doit être élaboré en ayant toujours à l'esprit les objectifs de la recherche, qui doivent apparaître comme un fil conducteur. Il est nécessaire de veiller à une articulation logique des éléments et à un enchaînement cohérent des parties. Il faut éliminer tout ce qui est inutile par rapport au thème du séminaire.

Une fois le plan du séminaire accepté, l'étudiant-e rédige le corps du travail en ayant toujours à l'esprit les objectifs de la recherche (fil conducteur). Il faut veiller à des enchaînements solides. De même, il faut toujours s'assurer de la qualité analytique et synthétique du texte.

Le plagiat signifie la copie conforme de textes ou de parties de texte écrits par un autre auteur, sans indication d'une source ou référence. Cette pratique va à l'encontre de l'honnêteté scientifique et n'est donc pas acceptée. Elle sera sanctionnée par le rejet immédiat et définitif du travail de séminaire. Des contrôles ponctuels seront effectués.

Acceptation, corrections, refus

- a) Un travail de séminaire dont les qualités de forme et de contenu sont jugées suffisantes est accepté. L'étudiant-e est le/la seul-e responsable du travail qu'il/elle dépose.
- b) L'étudiant-e a la possibilité de déposer une première version de son travail pour correction, selon les indications et le calendrier indiqués par la Chaire. L'étudiant-e doit envisager des délais d'attente pouvant aller jusqu'à quinze jours ouvrables avant de recevoir un feedback de la part du Professeur ou de l'assistant-e. Les travaux peu soignés seront retournés aux étudiant-e-s sans aucune lecture de la part du Professeur ou de l'assistant-e.
- c) Si le travail comporte des défauts de forme et/ou de contenu mineurs, des corrections – à apporter en une seule fois – peuvent être demandées à l'étudiant-e, qui devra alors apporter la deuxième et dernière version de son travail.
- d) Si la qualité du travail de séminaire est jugée insuffisante ou si les corrections demandées n'ont pas été effectuées de manière satisfaisante, le travail de séminaire est refusé. En cas de refus, l'étudiant-e peut choisir un autre sujet.

Remarques sur la forme

- a) La forme ne doit en aucun cas être négligée. Le texte doit être bien structuré. Chaque idée importante est à isoler dans sa présentation, afin de faciliter la compréhension générale. Il est préférable que l'étudiant-e non francophone écrive bien dans sa langue maternelle (italien, allemand, anglais), plutôt que mal en français. Le style, l'orthographe et la ponctuation doivent être soignés. Le cas échéant, les montants qui figurent dans le texte doivent avoir la forme suivante : ... *le taux d'inflation visé est de 2,5 pour cent* (utiliser 2.5% dans les tableaux) ; ... *le revenu national de 1999 était de 14 900 milliards de dollars* (utiliser 14'900 mrds \$ dans les tableaux).
- b) Il est commode de placer la table des matières déjà au début du séminaire. Elle doit être une image de la structure du travail, qui indique les parties, les chapitres et les sections. Plus de détail est généralement inutile. La table des matières comporte aussi l'indication des pages. Après la table des matières, il faut inclure, sur une page séparée, un résumé (250 mots au maximum) du séminaire.
- c) Les tableaux, figures et graphiques doivent être numérotés (avec des chiffres arabes). Ils portent tous un titre et l'indication de la source (même pour les élaborations de l'auteur). Après la table des matières et le résumé, l'auteur du travail insérera une liste des tableaux, avec le numéro, leur titre et l'indication des pages. Le cas échéant, il y aura aussi une liste des figures et une liste des graphiques, selon le même modèle. Dans la mesure du possible, les tableaux ne doivent pas comporter de lignes verticales afin d'en rendre plus aisée la lecture. Les annexes doivent être en nombre limité à la fin du document, numérotées, porter un titre et la source doit être mentionnée.
- d) La mise en page, la bibliographie ainsi que les références bibliographiques doivent être soignées. Tous les titres (parties, chapitres, sections ; figures, graphiques, tableaux) sont à aligner à gauche (pas de marges justifiées). Il faut éviter de souligner les mots (utiliser le caractère italique, sans en abuser) pour mettre en évidence une idée ou un concept important dans le travail de Master.

Le texte doit être écrit avec la police « Times New Roman », taille 12, interligne 1,5. Chaque chapitre commence sur une nouvelle page. Il y a un interligne avant et après les titres des sections et sous-sections, un interligne avant les sous-titres des sections, mais pas d'interligne après. Marges : haut 3 cm, gauche 4 cm, droite 3 cm, bas 3 cm ; en-tête 1 cm, pied de page 1,5 cm ; tabulation 0,5 cm. La numérotation des pages se fait en haut à droite. Il n'y a pas de numéro de page sur la page de garde.

Les formules mathématiques sont à séparer du texte et toutes les variables y sont indiquées en caractères italiques. Toutes les équations sont suivies d'un numéro entre parenthèses formé par le numéro du chapitre et le numéro progressif de l'équation (afin d'y faire référence dans le texte), selon le modèle suivant :

$$DM4 = M0 + \prod_{i=1}^n X_i^{s_i} \quad (1.3)$$

$$dP/dt - (dP/dt)^e = g(Y - Y^*) \quad (4.1)$$

- e) L'auteur du travail peut citer textuellement une ou plusieurs phrases d'un ouvrage. Il/elle prendra alors garde de faire figurer le passage en question entre guillemets (« .. »). Il faut éviter les citations qui dépassent une demi-page. Selon les cas, il peut être utile de citer dans la langue originale de l'ouvrage. Sans procéder à une citation formelle, il faut aussi mentionner tout auteur auprès duquel l'étudiant-e a puisé une information, pour appuyer une idée qui est signalée dans le séminaire. La mention est faite dans la forme suivante : ... (*Handa, 2000, p. 123*). Tous les ouvrages mentionnés sont à inclure dans la bibliographie à

la fin du travail. Les notes de bas de page sont à utiliser pour ajouter des commentaires ou des références bibliographiques sous la forme : *Voir Goodhart (1989, pp. 12–34)*.

- f) À la fin de chaque travail écrit, l'auteur insère une bibliographie qui doit comporter un nombre suffisant d'ouvrages et d'articles relevant de plusieurs approches théoriques et qui ont été utilisés pour la recherche. Les textes sont toujours classés selon l'ordre alphabétique des auteurs et, pour un même auteur, selon la chronologie des parutions. Si, pour un même auteur, plusieurs ouvrages ou articles ont paru la même année, il faut utiliser des lettres de l'alphabet pour différencier les références.

Exemple pour les livres :

Goodhart, C.A.E. (1984), *Monetary Theory and Practice*, London: Macmillan.

Exemple pour les chapitres dans les livres :

Laidler, D. (1993), "Monetarism, microfoundations and the theory of monetary policy", in S.F. Frowen (éd.), *Monetary Theory and Monetary Policy*, Basingstoke et New York: Macmillan et St. Martin's Press, pp. 21–42.

Exemple pour les articles :

Goodfriend, M. (2000), "The role of a regional bank in a system of central banks", *Federal Reserve Bank of Richmond Economic Quarterly*, 86(1), pp. 7–25.

Exemple pour la chronologie des parutions :

European Central Bank (2001a), "Measures of underlying inflation in the euro area", *Monthly Bulletin*, 3(7), pp. 49–59.

European Central Bank (2001b), "Issues related to monetary policy rules", *Monthly Bulletin*, 3(10), pp. 37–50.

Relire attentivement le texte avant de le déposer (première version déjà). Songer à la clarté. Limiter au minimum les phrases longues. Corriger les fautes de frappe, d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. Déposer la deuxième version (définitive) en deux exemplaires. Les étudiant-e-s désirant obtenir la signature afin de pouvoir s'inscrire aux examens doivent rendre la version finale de leur travail selon les indications de la Faculté des sciences économiques et sociales.

Il n'existe pas de règles strictes pour la longueur minimale ou maximale d'un travail de séminaire. En principe, 15 à 20 pages de texte suffisent (tableaux, graphiques et annexes non-compris).

SR/septembre 2016